

Document d'information

Pollution plastique et pauvreté :

Un document d'information visant à éclairer les négociations sur un traité mondial sur les plastiques sous l'égide des Nations Unies

Résumé

La pollution plastique suscite une urgence sociale, ainsi qu'une urgence environnementale.

Entre 2000 et 2019, la production de déchets plastiques a plus que doublé. Aujourd'hui, la moitié du plastique est à usage unique avant d'être mise au rebut. Or, quelque 2 milliards de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire n'ont pas accès au ramassage des déchets solides. Elles n'ont guère d'autre choix que de les brûler ou de les mettre en décharge.

Les conséquences de cette situation sont multiples et extrêmement néfastes. La pollution plastique a un impact direct sur la réalisation de plus de la moitié des objectifs de développement durable des Nations Unies. La production de plastique et les émissions provenant de la combustion des déchets plastiques intensifient aussi directement l'urgence climatique.

Les impacts de la pollution plastique

Dans la première partie du rapport complet disponible en anglais¹, nous explorons ces impacts sous six angles différents – ramasseurs de déchets, agriculture, installations de recyclage, zones urbaines, tourisme et pêche – pour démontrer l'ampleur et la gravité de l'urgence sociale causée par la pollution plastique.

Ramasseurs de déchets : Sans le travail des ramasseurs de déchets qui récupèrent et trient les déchets plastiques, les impacts de la pollution plastique seraient encore plus marqués. Pourtant, comme le souligne l'Alliance mondiale des ramasseurs de déchets, ce sont ces personnes œuvrant en première ligne qui subissent une grande partie des conséquences de la pollution plastique et qui voient leurs droits humains fortement impactés. En outre, bien qu'ils soient essentiels au secteur du ramassage et du recyclage dans de nombreux contextes, ils sont rarement consultés dans les

processus d'élaboration des politiques qui façonnent le secteur de la gestion des déchets et affectent leurs moyens de subsistance.

Agriculture : La pollution plastique est dangereuse pour le bétail. Les bêtes peuvent ingérer le plastique, s'étouffer ou être prises au piège. Elle affecte également la croissance des cultures en obstruant les flux d'eau et d'air. Des études ont montré que dans certains pays à revenu faible et intermédiaire, jusqu'à un tiers des bovins et la moitié des caprins ont consommé des quantités importantes de plastique qu'ils ont confondu avec de la nourriture.

Procédés de recyclage : Plusieurs procédés de recyclage des matières plastiques suscitent de graves préoccupations en matière de sécurité, en particulier lorsqu'ils sont mis en œuvre sans réglementation efficace, dotée de ressources adéquates et indépendante. Ces processus de recyclage comprennent le recyclage chimique, la pyrolyse, la gazéification et l'incinération.

Zones urbaines : L'incinération à ciel ouvert augmente le risque de maladies cardiovasculaires, de cancers, d'infections respiratoires et d'autres pathologies. L'incinération des déchets est à l'origine d'une fraction importante de la pollution atmosphérique, qui cause collectivement 4,2 millions de décès par an. Les déchets plastiques empêchent l'écoulement des eaux, provoquent des inondations et créent des viviers pour les vecteurs pathogènes comme les moustiques, les mouches et la vermine. L'incidence des maladies diarrhéiques est deux fois plus élevée chez les personnes vivant au milieu de déchets mal gérés.

Tourisme : Pour de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, le tourisme est une source essentielle de revenus, d'emplois et de devises. Les déchets plastiques représentent une menace existentielle pour les entreprises œuvrant dans ce secteur.

¹ Plastic pollution and poverty: A briefing to inform negotiations on a UN treaty on plastics <https://learn.tearfund.org/en/resources/policy-reports/plastic-pollution-and-poverty>



Illustration décrivant certains des impacts de la pollution plastique sur les communautés des pays à revenu faible et intermédiaire.

Pêche : Dans le monde, pas moins de 820 millions de personnes dépendent de la pêche comme source de revenus pour assurer leur sécurité alimentaire. L'impact le plus direct de la pollution plastique est une diminution de la quantité de poissons, mais il existe d'autres impacts tels que les dommages causés au matériel de pêche et les blessures aux personnes.

Pour les personnes vivant dans la pauvreté, la pollution plastique n'est pas seulement une menace en soi, c'est aussi un vecteur de menaces, qui amplifie les menaces existantes pour la santé des personnes, les environnements locaux et les moyens de subsistance. Par exemple, alors que l'urgence climatique a entraîné une probabilité accrue de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies, le problème supplémentaire de la pollution plastique bloquant les canalisations et les cours d'eau signifie que les inondations qui en résultent peuvent être bien pires.

Le piège du plastique

La pollution plastique n'est pas seulement une menace, c'est aussi un piège. Dans la deuxième partie du rapport complet, nous verrons comment les personnes vivant dans la pauvreté se retrouvent piégées dans un cercle vicieux où les emballages plastiques semblent être la solution à de nombreux problèmes sociaux et économiques : un élément essentiel au quotidien qui peut les aider à économiser de l'énergie, à réduire le gaspillage alimentaire et à favoriser l'accès aux médicaments. Mais ce n'est pas tout. Ces emballages sont les mêmes déchets plastiques qui ont des effets si catastrophiques sur leur santé et leurs moyens de subsistance, exacerbant les mêmes problèmes qu'ils semblaient résoudre. Personne ne devrait se retrouver dans cette situation. Les personnes vivant dans la pauvreté tombent dans le piège du plastique ; pour en sortir, il est nécessaire de réduire la production et la dépendance à son égard.

Alors que nous nous efforçons de sortir du piège du plastique et de passer à une économie circulaire, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Une transition équitable doit permettre aux personnes vivant dans la pauvreté d'accéder aux biens dont elles ont besoin et souhaitent bénéficier, notamment en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), sans nuire à leur santé et à leurs moyens de subsistance.

Le secteur informel des déchets

Dans la troisième partie du rapport, nous examinons comment les ramasseurs de déchets peuvent contribuer à la lutte contre la pollution plastique, ainsi que les défis et les opportunités auxquels ils sont confrontés. Le revenu d'au moins 20 millions de ramasseurs de déchets provient de la collecte, du tri et du recyclage des déchets plastiques. Ces ramasseurs de déchets forment le pilier du système de recyclage, puisqu'ils sont responsables d'environ 60 % de tout le plastique collecté pour être recyclé dans le monde. Même si nous reconnaissons que la production de plastique doit être réduite, les ramasseurs de déchets ne devraient pas pour autant être laissés pour compte. Il existe une meilleure solution.

À l'échelle mondiale, seuls 14 % des emballages plastiques sont collectés pour être recyclés. Il est donc parfaitement possible d'augmenter considérablement la collecte et le recyclage, tout en réduisant fortement la production d'emballages plastiques. Pour y parvenir, il convient d'utiliser et d'intégrer l'expérience et l'expertise des ramasseurs de déchets.

Dans certaines villes et certains pays du monde, la réduction du volume de plastique en circulation aura un impact sur les ramasseurs de déchets. Dans ce cas, il est essentiel d'assurer une transition équitable qui soutienne et implique le secteur informel des déchets, et d'offrir à ces personnes de meilleurs moyens de subsistance au fur et à mesure du passage à une économie circulaire.

Une solution mondiale

En l'absence d'une action mondiale pour lutter contre la pollution plastique, l'OCDE prévoit que l'usage de plastique va presque tripler, et que la mise en décharge et l'incinération des déchets plastiques vont presque doubler d'ici 2060.

Pour éviter cette situation et éliminer la pollution plastique, nous avons besoin d'engagements mondiaux contraignants de la part des gouvernements et des entreprises, qui ne puissent être ni atténués ni révoqués, des objectifs forts qui obligent les gouvernements et les entreprises à rendre des comptes et établissent des règles du jeu équitables pour tous.

Tearfund pense que le traité mondial sur les plastiques sous l'égide des Nations Unies offre une excellente occasion de réaliser de réels progrès dans la lutte contre la pauvreté, non seulement en diminuant l'impact de la pollution plastique sur les personnes vivant dans la pauvreté grâce à la réduction de l'utilisation du plastique, mais aussi en saisissant l'opportunité de créer de meilleurs moyens de subsistance à l'aide d'une économie circulaire dans le domaine des plastiques. Dans la quatrième partie du rapport, nous examinons les six domaines clés suivants que les personnes impliquées dans le processus du traité devront prendre en compte pour parvenir à leur objectif.

Mettre fin aux déversements et aux incinérations à ciel ouvert

L'une des principales ambitions du traité devrait être de mettre un terme au déversement et à l'incinération à ciel ouvert de toutes les formes de déchets solides, y compris les déchets plastiques. Dans ce but, il est essentiel de créer les conditions permettant de prouver que le déversement et l'incinération à ciel ouvert ne sont plus nécessaires pour les individus et ne sont plus une option pour les entreprises et les gouvernements.

Pour les déchets plastiques, cet objectif peut être atteint de deux manières principales :

Premièrement, en réduisant considérablement la quantité de plastique à usage unique généré, en donnant la priorité à des systèmes alternatifs d'offre de produits tels que la réutilisation et la recharge. La réduction du plastique à usage unique doit donner la priorité aux formes de plastique les plus nocives, notamment les sachets qui sont à l'origine de grandes quantités de déversements et incinérations dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Ensuite, en veillant à ce que le plastique restant soit collecté et recyclé de manière sûre et responsable. Les améliorations de la collecte doivent intégrer le secteur informel afin que les systèmes formels s'appuient sur les points forts des systèmes existants de collecte, de tri et de recyclage des ramasseurs de déchets, et permettent leur participation significative aux nouveaux systèmes. Les déchets ne doivent pas seulement être collectés, mais il faut aussi récupérer la valeur de manière à minimiser les risques pour les personnes, les travailleurs et l'environnement. Les technologies d'incinération et de recyclage chimique présentent toutes deux des risques importants pour la santé et l'environnement si elles sont utilisées dans des pays qui ne disposent pas d'une réglementation indépendante et dotée de ressources adéquates.

Protéger les droits humains

Le traité devrait inclure la déclaration explicite d'une approche basée sur les droits humains. Il doit reconnaître le droit humain à un environnement propre, sain et durable, ce dont sont actuellement privées au moins deux milliards de personnes. De plus, en reconnaissance du droit humain à des conditions de travail justes et favorables et à la protection contre le chômage, le traité doit inclure des dispositions spécifiques permettant une plus grande protection et un meilleur respect des droits humains, en particulier pour le secteur informel des déchets.

Une transition équitable

Alors que nous cherchons à réduire la production de plastique, à augmenter la collecte et le recyclage et à nous orienter vers une économie circulaire, nous devons assurer une transition équitable pour les travailleurs du secteur informel des déchets et les communautés des pays à revenu faible et intermédiaire qui dépendent du plastique. Lorsque les moyens de subsistance sont affectés, le traité doit garantir des dispositions pour aider les travailleurs à effectuer la transition vers de meilleures possibilités de subsistance ; et l'accès de personnes vivant dans la pauvreté aux biens dont elles ont besoin et souhaitent bénéficier, notamment en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), sans nuire à leur santé et à leurs moyens de subsistance.

Participation des groupes touchés

L'une des meilleures façons d'anticiper et d'atténuer les conséquences imprévues est d'impliquer les communautés concernées, telles que le secteur informel des déchets, en tant que parties prenantes clés dans le processus de négociation lui-même. La contribution des travailleurs du secteur informel a été reconnue comme importante à plusieurs reprises. Le Secrétariat et le Bureau du Comité intergouvernemental de négociation (CIN) doivent maintenant collaborer avec les États donateurs pour faire en sorte que leur participation significative et équitable en tant que parties prenantes clés devienne une réalité.

Mise en œuvre et suivi

La solution au problème de la pollution plastique prendra plusieurs formes selon les contextes. Le traité doit être suffisamment souple pour permettre aux gouvernements nationaux de prendre les bonnes décisions pour leur pays dans leurs Plans d'action nationaux. Toutefois, il ne doit laisser aucune marge de manœuvre aux gouvernements (ou aux entreprises) pour revenir sur leurs promesses ou éviter les conséquences de leurs actes. Il est essentiel d'exiger une transparence accrue.

Finance

Il sera crucial de bien gérer les aspects financiers du traité pour réaliser ses ambitions dans les pays à revenu faible et intermédiaire, notamment par le biais d'un fonds multilatéral dédié. Des dispositions financières adéquates doivent être prises pour renforcer les capacités en vue d'une transition équitable et pour garantir que les pays à revenu faible et intermédiaire puissent remplir les obligations de l'accord.

Veillez rejoindre Tearfund pour demander un traité qui :

- ✓ contienne un plan complet pour s'attaquer aux impacts des déchets et de la pollution plastique sur les personnes vivant dans la pauvreté ;
- ✓ mette en place des objectifs ambitieux et juridiquement contraignants pour la réduction de la production de plastique, la gestion des déchets et le soutien aux ramasseurs de déchets ;
- ✓ prévoie des dispositions financières adéquates pour renforcer les capacités en vue d'une transition équitable pour les travailleurs du secteur informel des déchets et les communautés des pays à revenu faible et intermédiaire qui dépendent du plastique ;
- ✓ mette en place un mécanisme solide qui oblige les gouvernements et les entreprises à rendre des comptes, et apporte des changements concrets, rapidement.

learn.tearfund.org

Tearfund, 100 Church Road, Teddington, TW11 8QE, Royaume-Uni
Lucy Tanner, Treaty Lead ✉ lucy.tanner@tearfund.org

Siège social : 100 Church Road, Teddington TW11 8QE Royaume-Uni. Enregistrée en Angleterre sous le numéro 994339. Une société limitée par garantie. Association caritative enregistrée sous les numéros 265464 en Angleterre et au pays de Galles et SC037624 en Écosse. J768F-(1022)

tearfund